

Sortir de la confusion et de l'opacité !

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche se refuse encore aujourd'hui et, semble-t-il, pour plusieurs jours à rendre public –y compris à communiquer aux élus– les versions des décrets CNU et statut des enseignants-chercheurs, après le CTPU achevé le mercredi 25 mars. Face aux mobilisations déterminées portées par la grève et les manifestations, la ministre a dû concéder des amendements aux textes en séance. Ceux-ci, formulés en séance, écrits à la volée, mais pas toujours insérés clairement et judicieusement (voir non exempts de contradictions) sont-ils réécrits par les services du ministère ? La nouvelle rédaction du texte est-elle dissimulée pour freiner la mobilisation ?

Le SNESUP exige, comme il l'a fait en quittant le CTPU, la reconvoque du CTPU pour permettre la publication d'un texte répondant aux aspirations et revendications des enseignants-chercheurs.

Le SNESUP, dans la continuité de sa démarche (lettres flash 93 et 94), diffuse sur son site les versions des textes de décret antérieures au CTPU avec –sous réserves– les modifications apportées en séance.

Contre l'obstination gouvernementale !

Les enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels administratifs et techniques ainsi que étudiants sont fortement mobilisés depuis maintenant huit semaines pour défendre leurs revendications solidaires, notamment générées par la loi LRU et le Pacte Recherche:

- le retrait du projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs et du projet de contrat doctoral,
- le retrait de l'actuel projet de réforme de la formation des enseignants et des concours, et l'ouverture de négociations pour une tout autre réforme
- la restitution des emplois supprimés –y compris pour les chaires–, la définition d'un plan pluriannuel de créations d'emplois,
- l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche

La mobilisation des personnels et des étudiants se traduit notamment par des grèves, plus de 100 000 personnes défilant dans les cortèges Enseignement supérieur–Recherche le 19 Mars. Le 24 mars ce sont plus de 30 000 personnes qui ont manifesté ou émaillé la journée par des initiatives comme la ronde des obstinés.

Au Comité Technique Paritaire Universitaire de ce 24 mars, le refus de Valérie Pécresse de revenir sur la modulation des services des Enseignants-Chercheurs et de reporter la suite des travaux du CTPU a conduit les représentants du SNESUP et de FO (8 sièges sur 15) à quitter la séance. Le décret n'a été approuvé que par les deux représentants du Syndicat Autonome et l'administration, le SGEN et l'UNSA s'abstenant.

L'obstination du gouvernement n'a que trop duré.

Les organisations ci-dessous appellent à poursuivre la mobilisation, et faire du jeudi 2 avril, journée nationale de manifestations, en convergence avec la coordination des universités, un succès.

Et après ceux des autres EPST, elles soutiennent le blocage du CA de l'INRA, ce jeudi 2 également, à partir de 8 h 30, 147, rue de l'Université (7°).

Les organisations appellent à participer à une nouvelle rencontre de la coordination des laboratoires en lutte le 7 avril.

Signataires : FSU (SNESUP - SNCS - SNASUB - SNEP) ;
CGT (SNTRS - CGT INRA - FERC Sup) ;
Solidaires (Sud Recherche EPST - Sud Education) ;
FO (SNPREES) ; SLR ; SLU ; UNEF.

En direct du CNRS

Les représentants du personnel du CNRS soussignés, réunis à l'occasion du CA du CNRS, demandent que soient impérativement revus plusieurs des choix (actuels) et que les quelques principes suivants soient respectés:

- le CNRS doit rester opérateur de recherche sur l'ensemble des unités,
- toutes les disciplines scientifiques doivent être présentes au sein de l'organisme,
- le Comité national de la recherche scientifique doit retrouver ses prérogatives dans l'évaluation des unités de recherche,
- toute vision de gestion des ressources humaines relevant d'une conception managériale totalement décalée de la réalité du travail de recherche doit être abandonnée,
- rien ne pourra se faire sans une politique de programmation pluriannuelle de créations d'emplois.

En conséquence, les élus des personnels au Conseil d'administration du CNRS demandent comme mesures immédiates:

- le retrait du projet actuel de contrat Etat-CNRS,
- l'abandon de la procédure des chaires et le rétablissement des 90 postes correspondants au recrutement normal de Chargés de Recherche au concours 2009,
- l'arrêt des dés-associations d'UMR (de manière officielle ou clandestine) et des projets de regroupements forcés d'unités qui se multiplient actuellement,
- la restitution des postes supprimés en 2009 et l'arrêt des suppressions programmées pour 2010 et 2011.

Charles-Antoine ARNAUD (Sgen-CFDT), Pierre GIRARD (Sgen-CFDT),
Patrick MONFORT (SNCS-FSU), Daniel STEINMETZ (SNTRS-CGT)

JEUDI 2 AVRIL

Partout en France, amplifier la grève et manifester pour faire gagner nos revendications solidaires